



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Politique régionale et de cohésion (Original français)
Strasbourg, le 20 novembre 2002

Communiqué de presse

Les régions demandent le maintien d'une politique européenne de cohésion forte et le développement d'une nouvelle politique régionale pour l'Europe élargie

Dans une résolution commune adoptée à l'issue de la conférence organisée par l'ARE les 14-15 novembre dernier à Pécs (Baranya-H), les 250 Présidents de Régions, Ministres régionaux et responsables politiques du développement régional représentant 80 régions (UE, pays candidats à l'adhésion et hors UE) demandent le maintien d'une politique européenne de cohésion forte, et la mise en place, à l'adresse de toutes les régions, d'une politique régionale moderne au service de leur compétitivité.

La cohésion économique, sociale et territoriale doit demeurer un objectif communautaire primordial, affirment les Régions d'Europe réunies à Pécs. L'Union européenne, soulignent-elles, ne peut se défaire de sa responsabilité en la matière et se doit, par ailleurs, de développer une nouvelle politique visant à rendre toutes les régions compétitives, afin de leur permettre de faire face aux défis de l'Europe élargie et de la globalisation. L'ARE suggère notamment que les nouveaux critères d'éligibilité ne tiennent pas seulement compte du PIB, mais également d'indicateurs de développement durable capables de mesurer le degré d'utilisation des ressources locales ou régionales, tels que, par ex., le taux de chômage, les données démographiques, l'accès aux transports.

L'ARE est convaincue que 'le succès de cette nouvelle politique de cohésion (...) dépendra de la capacité de TOUS les acteurs concernés à faire preuve d'esprit de solidarité et d'efficacité'. A cet égard, les Régions de l'ARE ont confirmé à Pécs leur engagement de solidarité envers les Régions en retard de développement dans une Europe élargie et leur volonté de coopérer d'une manière plus forte avec l'Union européenne et les Etats-membres, dans une véritable relation de partenariat. La politique structurelle et de cohésion de l'UE doit soutenir pleinement, soulignent-elles, les politiques d'aménagement du territoire des Régions, lesquelles reflètent en première ligne la diversité des territoires et en connaissent les besoins.

Cette approche décentralisée, "du bas vers le haut", devrait ainsi assurer une meilleure association des régions non seulement aux phases de programmation mais aussi à celles d'attribution et de gestion des fonds, souligne la résolution de Baranya. Dans ce cadre, l'ARE considère que l'idée des contrats tripartites va dans la bonne direction, mais exprime des réserves sérieuses quant à leur application. En particulier, l'ARE souligne l'absence de clarté quant au rôle des régions dans ce type de contrats et demande formellement à ce que les régions soient reconnues comme partenaires à part entière, agissant sur un pied d'égalité avec les Etats-membres et l'UE. De plus, les Ministres réunis à Pécs ont demandé que la proposition de contrats bilatéraux, négociés dans le respect des lois, soit dûment prise en considération dans le débat actuel.

L'ARE souligne qu'une augmentation de l'enveloppe budgétaire de l'UE est nécessaire, de même qu'un engagement parallèle conséquent des Etats. Pour autant, elle considère qu'une coordination entre les politiques communautaires reste une nécessité prioritaire majeure.

Contacts ARE : Laura De Rose, Secrétaire de la Commission Politique régionale et Agnès Ciccarone, Assistante de la Commission, Tél. +33 3 88 22 74 37 ou 38, E-mail l.derose@a-e-r.org ou a.ciccarone@a-e-r.org, Site web : www.a-e-r.org (Commission C/Principaux textes/Déclaration de Baranya)

Fondée en 1985, l'ARE est une organisation politique des régions en Europe et le porte-parole de leurs intérêts au niveau européen et international. Sa vocation : rassembler les régions d'Europe pour leur permettre d'être, ensemble, acteurs de la construction et de l'intégration européennes. L'ARE compte parmi ses membres 250 régions de 28 pays européens et 12 organisations interrégionales. Le siège de l'ARE se situe à Strasbourg (F).